

LHSS

Établissement situé sur le CHRS Le Cap
60 Rue Robert Lecouvey
50100 Cherbourg
TEL: 02.33.88.41.00

EQUIPE DES LHSS

Médecin référent:
Docteur PERRET Benoît

Infirmière Diplômée d'Etat:
Mme DIOUF Salimata
06.58.50.69.31
sdiouf@adseam.asso.fr

Équipe éducative / Maîtresse de maison:
02.33.88.41.00

EQUIPE LHSS HORS LES MURS

Educatrice spécialisée
Mme BEZARD Pauline
06.58.59.68.86
pbezard@adseam.asso.fr

Directrice :
Mme MARSEILLE Hélène
hmarseille@adseam.asso.fr

Chef de service :
M. GIROT Yann
ygirot@adseam.asso.fr



Comment venir ?

Prendre le bus :
Ligne 5
> Arrêt Bremerhaven haut

Marcher 5 min
en direction
du gymnase NORDEZ
(Derrière le Lycée A. De Tocqueville)



LITS HALTE SOINS SANTÉ

AVEC HÉBERGEMENT
ET HORS LES MURS

Un dispositif d'accès aux
soins et à la réinsertion à
destination d'hommes
majeurs en situation de
grande précarité sanitaire
et sociale.



1 LIT HALTE SOINS SANTE AVEC HÉBERGEMENT

Présentation

Le dispositif LHSS financé par l'ARS, est un établissement medico-social du Pôle Insertion de l'ADSEAM. Il a été créé en 2011.

Sa mission principale est d'accompagner dans les soins, des hommes majeurs dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

L'accueil en LHSS peut également être une opportunité pour réaliser un bilan de l'altération de l'état général de santé.

Le double accompagnement social et médical doit permettre à la personne accueillie d'être soutenue dans les démarches de résolution des problèmes sociaux et de précarité.

Les personnes accueillies

La personne accueillie doit être majeure, autonome et ne pas avoir d'incompatibilité à la vie en collectivité.

Issue de toute situation administrative, il n'y a pas de condition de droit au séjour, pas de condition de ressources.

Durée d'accompagnement

Il s'agit d'un accueil temporaire d'une durée de 2 mois renouvelables sur prescription médicale.

L'HÉBERGEMENT : 24H/24

Les Lits Halte Soins Santé sont ouverts toute l'année 24h/24.

Notre établissement dispose de 5 places intégrées dans notre Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) le Cap Cherbourg.

Ce sont 5 chambres individuelles (dont une chambre pour personne à mobilité réduite. La chambre comprend un lit médicalisé).

Les repas sont pris dans la salle commune avec l'ensemble des résidents des LHSS et du CHRS.

Notre établissement dispose d'un jardin et d'un potager. Des ateliers mutualisés avec d'autres services du Pôle Insertion sont organisés (atelier cuisine, jardinage, balade ...).

L'entretien de l'espace de vie commun est à la charge du collectif et est réparti de manière équitable entre tous les résidents des LHSS et du CHRS.

PARTICIPATION

15% des ressources mensuelles (si ressources).

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICAL

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un chef de service, d'éducateurs/travailleurs sociaux, d'une maîtresse de maison, d'une infirmière et d'un médecin. Ils accompagneront la personne tout au long de son séjour et l'aideront dans ses démarches de réinsertion et d'amélioration de son état de santé, au travers notamment de rendez-vous et temps d'échanges.

2 LIT HALTE SOINS SANTE HORS LES MURS

Présentation

Le service des LHSS hors les murs est rattaché aux LHSS du pôle insertion de l'ADSEAM.

Le principe du hors les murs repose sur le « aller vers ».

Il vise à accompagner dans leurs lieux de vie, des personnes qui cumulent une situation de précarité dans le logement et un besoin d'accompagnement dans des soins.

Territoire d'intervention

Le nord du département, de Saint Vaast la Hougue aux Pieux en passant par Valognes.

Les personnes accueillies

Ce dispositif accompagne des hommes majeurs, qui peuvent être hébergés en structure sociale, chez un tiers, en squat ou à la rue.

Ils présentent une précarité sociale, financière et un manque d'autonomie dans les soins qui nécessitent la mise en place d'un accompagnement médical visant à assurer la coordination des soins et le soutien d'un travailleur social.

Durée d'accompagnement

2 mois renouvelables sous conditions

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICAL

L'équipe mobile est composée du chef de service, de l'infirmière, d'une éducatrice spécialisée et d'un médecin.

3 LES MODALITÉS D'ADMISSION

Les services prescripteurs

Le SIAO, LA PASS, Le CHPC, Les travailleurs sociaux, Le SPIP, La Maraude, COALLIA, Conscience Humanitaire...

La personne doit être en demande d'intégrer la structure ou le service.

L'orientation se fait sur une double évaluation médicale et sociale complète et précise.

- 1 Contacter l'infirmière du service pour une présentation orale de la situation.
- 2 Si l'orientation semble adaptée de prime abord, adresser une demande écrite via le formulaire de préadmission qui vous sera envoyé par email. Un RDV sera proposé à la personne avec possibilité de venir accompagnée du travailleur social.
- 3 Entretien avec l'équipe médicale puis sociale, avec présentation de la structure.
- 4 Présentation de la demande en équipe pluridisciplinaire et décision par le chef de service sur l'accord de prise en charge. La décision est communiquée à la personne lors de son appel, le jeudi suivant sa rencontre d'admission.